

Compte du Bureau d'Aide Sociale - Le Conseil municipal approuve le Compte du Bureau d'Aide Sociale, savoir

En recettes, pour 11 941 F ; en dépenses, pour 54 000 F, d'où résulte un excédent de dépenses de 12059 F. Excédent de 1956 : 102 403 F. Résultats définitifs de l'exercice

1957 : excédent de recettes de 90 344 F.